



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. SANTOS présente la pétition de S. Strutinsky, E. Emberly, P. Chong et autres personnes demandant que le ministre de la Santé mette fin à la centralisation et à la privatisation des services alimentaires des hôpitaux de Winnipeg.

M. MALOWAY présente la pétition de G. Pinlac, R. Paulhus, R. Black et autres personnes demandant que le ministre de la Santé mette fin à la centralisation et à la privatisation des services alimentaires des hôpitaux de Winnipeg.

M. EVANS (Entre-les-Lacs) présente la pétition de R. Colliou, A. Trudeau, N. Gledhill et autres personnes demandant que le ministre de la Santé mette fin à la centralisation et à la privatisation des services alimentaires des hôpitaux de Winnipeg.

Est lue et reçue la pétition que M. MALOWAY a présentée au nom de K. Wilding, M. Lalonde, M. Youzwa et autres personnes demandant que le ministre de la Santé mette fin à la centralisation et à la privatisation des services alimentaires des hôpitaux de Winnipeg.

Est lue et reçue la pétition que M. DEWAR a présentée au nom de M. Masserey, R. Boniello, J. L. Snively et autres personnes demandant que le ministre de la Santé mette fin à la centralisation et à la privatisation des services alimentaires des hôpitaux de Winnipeg.

Est lue et reçue la pétition que M. HICKES a présentée au nom de M. Juzwa, K. Phengpacdy, D. Guenette et autres personnes demandant que le ministre de la Santé mette fin à la centralisation et à la privatisation des services alimentaires des hôpitaux de Winnipeg.

Est lue et reçue la pétition que M. MARTINDALE a présentée au nom de D. Makoid, M. Sydor, D. Craig et autres personnes demandant que le ministre de la Santé annule immédiatement le projet concernant les services alimentaires des hôpitaux et s'occupe de fournir des soins de santé de qualité plutôt que d'utiliser les sommes destinées à la santé pour accorder des contrats à des entreprises du secteur privé.

Est lue et reçue la pétition que M. JENNISSON a présentée au nom de P. Verne, T. Proctor et J. Proctor demandant que le ministre de la Santé annule immédiatement le projet concernant les services alimentaires des hôpitaux et s'occupe de fournir des soins de santé de qualité plutôt que d'utiliser les sommes destinées à la santé pour accorder des contrats à des entreprises du secteur privé.

Est lue et reçue la pétition que M. EVANS (Entre-les-Lacs) a présentée au nom de P. Pellack, P. Ali, L. Bringes et autres personnes demandant que le ministre de la Santé mette fin à la centralisation et à la privatisation des services alimentaires des hôpitaux de Winnipeg.

M. LAURENDEAU, *président du Comité des subsides*, présente le rapport du Comité pour le 16 avril 1998, que voici :

EN COMITÉ

Le Comité adopte les propositions suivantes :

11.1 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas QUATRE CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE QUATRE CENTS DOLLARS pour LE TRAVAIL :

HAUTE DIRECTION 476 400,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1999.

11.2 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas DOUZE MILLIONS SIX CENT SOIXANTE-DEUX MILLE NEUF CENTS DOLLARS pour LE TRAVAIL :

PROGRAMMES 12 662 900,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1999.

13.4 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas DIX MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE ET ONZE MILLE TROIS CENTS DOLLARS pour LE DÉVELOPPEMENT RURAL :

SERVICES DE DÉVELOPPEMENT DES
ADMINISTRATIONS LOCALES 10 871 300,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1999.

13.5 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas SIX MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-SEPT MILLE CENT DOLLARS pour LE DÉVELOPPEMENT RURAL :

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RURAL 6 967 100,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1999.

Il est fait rapport de ces résolutions.

Le rapport est reçu, et le Comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau.

M. le *ministre* TOEWS dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée – budget des dépenses ministérielles pour 1998-1999 – Justice.

(document parlementaire n° 162)

Conformément au paragraphe 20(1) du *Règlement*, MM. TWEED, SANTOS, McALPINE, JENNISSON et ROCAN font des déclarations de députés.

L'Assemblée se forme en comité plénier afin d'examiner les crédits à accorder à Sa Majesté.

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité. Les travaux sont interrompus à 17 heures pour la période réservée aux affaires émanant des députés.

Avec le consentement unanime de l'Assemblée, il est convenu de passer à l'examen de la proposition n° 19 et de laisser les propositions n^{os} 16, 17 et 18 garder leur rang au *Feuilleton*.

M. ROCAN présente la proposition suivante :

Proposition n° 19 – Industrie manitobaine de la pomme de terre

Attendu :

que l'industrie de la pomme de terre fait partie des secteurs de l'agriculture qui connaissent une des croissances les plus rapides au Manitoba;

qu'il y a, dans la province, 196 producteurs commerciaux de pommes de terre et que plus de 1 500 Manitobains travaillent dans le domaine du traitement et de la transformation de la pomme de terre;

que la pomme de terre du Manitoba représentait, il y a trente ans, une récolte d'une valeur de 2,5 millions de dollars et qu'en 1996, la valeur de cette récolte a atteint 100 millions de dollars;

que les pommes de terre de rebut servent de fourrage pour le bétail, les porcs et les bisons au Manitoba;

que la province est le deuxième plus important producteur de pommes de terre au Canada,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à continuer à appuyer le Manitoba dans ses efforts pour obtenir le titre de nouvelle capitale de la pomme de terre du Canada en devenant le plus important producteur de ce légume au pays.

Il s'élève un débat.

Le lundi 20 avril 1998

Après les interventions de M. ROCAN, de M^{me} WOWCHUK, de M. le *ministre* ENNS et de M. STRUTHERS, M. DYCK prend la parole jusqu'à 18 heures et conserve le droit de parole pour la reprise du débat.

La séance est levée à 18 heures, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés à demain, à 13 h 30.

La présidente,

Louise DACQUAY